

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 43 Activités interdisciplinaires 2			
Code	PEPS2B43PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Justine DELHAYE (justine.delhaye@helha.be) Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Véronique VANDERUS (veronique.vanderus@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au centre de cette unité d'enseignement, se situe la notion d'interdisciplinarité. L'étudiant sera amené à construire des activités autour de ce concept.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant sera capable de construire des activités interdisciplinaires à l'aide de tous les outils proposés. Il évaluera ensuite ses actions.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B43PSA Activités interdisciplinaires 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B43PSA Activités interdisciplinaires 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation a lieu sur base des travaux réalisés (détails cf fiche individuelle)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	12_PEPS2B43PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Véronique VANDERUS (veronique.vanderus@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En classe maternelle, les activités d'apprentissage se déroulent très souvent en interdisciplinarité. Les différents moments vécus par nos étudiants dans cette UE permettront de mieux s'en rendre compte.

LP : Littérature de jeunesse et Philosophie avec les enfants (Français - Religion / Philosophie)

MDA : réalisation de Dessins Animés (Utilisation de l'ordi et apport des TIC en enseignement - Français et Musique)

PS : Le Printemps des Sciences est LA semaine de sensibilisation aux sciences en Fédération Wallonie-Bruxelles. Son objectif est de stimuler l'intérêt et la curiosité scientifique des jeunes en rendant le monde scientifique plus accessible et plus vivant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant sera capable de construire des activités interdisciplinaires à l'aide de tous les outils proposés. Il évaluera ensuite ses actions. Il sera capable de concevoir, conduire, réguler et évaluer des activités qui visent le développement de chaque élève ainsi que gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

LP : la littérature de jeunesse comme médiation pour aborder des questions philosophiques avec les enfants.

MDA : réaliser un film d'animation depuis le scénario jusqu'au montage final et créer des bruitages avec les éléments du quotidien pour agrémenter un film d'animation.

PS : préparation du Printemps des Sciences en petits groupes.

Démarches d'apprentissage

- LP : sélection de différents albums autour de thématiques choisies et rédaction d'une fiche de travail - organisation d'une communauté de recherche philosophique autour d'un album jeunesse
- MDA : les films d'animation et les supports sonores des films d'animations sont réalisés dans le cadre d'une semaine d'activités spéciales, en lien avec la formation FOCEF les 10 et 11 octobre 2023 ou les 13 et 14 octobre 2023.
- PS : alternance de théorie et de pratique, activités d'éveil en ateliers avec les enfants lors de la semaine Printemps des Sciences.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont accompagnés lors des différents modules. Les activités se déroulent en groupe et les étudiants s'entraident.

Sources et références

Apprentissage par la pratique.

Voir notes de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le centre de documentation et le site PMB - la rubrique "Les p'tits philosophes" de la revue Pomme d'Api - Livres et fiches apportées par le professeur (PS)

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation de l'UE se fera sur base de la participation active et positive.

La présence est obligatoire (cf. ROI du département). Les absences supérieures à 20% des sessions et par discipline pourront entraîner un PR.

En cas de non-validation, un portfolio sera demandé. Prendre contact avec l'enseignant lors de la rencontre de fin d'année pour les consignes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Tout au long des activités, au Q1 et Q2, c'est l'implication et la participation active qui sont évaluées.

Au Q3, un travail équivalent sera demandé en fonction du/des module(s) dans lequel/lesquels l'étudiant sera en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).